

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Commémoration de la journée du 8 Mars 2023:

**«Vous pouvez compter sur ma détermination à construire une société togolaise égalitaire»,
Faure Gnassingbé**

P.3



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, adulé par des femmes

Les élections législatives et régionales:

Les choses se précisent avec la nomination des présidents des CELI

P.5

FESMA 2 : Le concours du meilleur reportage ouvert aux médias

P.5



Jean-Paul Agboh-Ahouelete, Commissaire FESMA

Les bienfaits du concombre

P.5



Rentrée parlementaire de la première session ordinaire :

c'est parti pour

P.2

4 mois avec 24 projets de loi sur la table



La Présidente entourée des vice-Présidents à l'ouverture de la rentrée parlementaire

BB Lomé : «Doppel Munich Lager», officiellement lancé

P.2



Adebayor Sheyi avec «Doppel Munich Lager»



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



Rentrée parlementaire de la première session ordinaire : c'est parti pour 4 mois avec 24 projets de loi sur la table

C'est parti pour quatre mois comme la précédente. Conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution, la première session ordinaire de l'année 2023 de l'Assemblée nationale a été officiellement lancée le mardi 7 mars dernier. L'événement s'est déroulé au siège de l'hémicycle par une cérémonie solennelle dirigée par la Présidente de l'Assemblée nationale, Son Excellence Madame Yawa Djigbodi Tsègan. Elle s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, du ministre chargé des relations avec les institutions de la République, des anciens présidents de l'Assemblée nationale, des anciens premiers ministres, des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique accrédités au Togo et plusieurs invités de marque ainsi qu'une centaine d'étudiants des universités publiques et privées du Togo et les jeunes de Plan International Togo.



Les députés après l'ouverture de la rentrée parlementaire

Dans son speech de circonstance, Mme Yawa Djigbodi Tsègan a rappelé l'immense travail abattu par l'ensemble des députés lors de l'intersession marquée par la Conférence parlementaire de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, la communication du gouvernement sur la gestion du fonds de riposte et de solidarité contre la COVID-19, gestion 2020 avant d'évo-

quer les lois déposées sur le bureau de l'institution parlementaire.

A en croire la présidente de l'Assemblée nationale du Togo, les activités de la représentation nationale se déroulent normalement dans son agenda figurent dans des projets de loi tant économique, social que financier en vue d'asseoir une démocratie vivante et représentative. Dans cette optique,

vingt-quatre (24) projets de loi ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale.

« À ce jour, nous avons 24 projets de loi déposés par le Gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le calendrier des quatre prochains mois est donc déjà bien rempli et appelle à une production de qualité dans l'intérêt de notre nation. J'invite les commissions permanentes à travailler d'arrache-pied pour examiner tous les dossiers en instance, sachant qu'il n'est pas exclu que

le parlement soit saisi ou se saisisse lui-même, à tout moment, de tout dossier d'intérêt majeur. Je compte sur la détermination et la contribution de tous pour relever ce défi. L'étude et l'examen des projets de loi, tant en commission qu'en plénière nécessitent une implication active des membres du Gouvernement. C'est le lieu de souligner la parfaite collaboration qui existe entre la Représentation nationale et l'ensemble de l'équipe gouvernementale.

Sur un tout autre plan, nous allons poursuivre la modernisation de notre institution pour refléter les aspirations de la société tout en veillant au maintien de la tradition parlementaire. Face à cet impératif mutationnel, nous avons entamé la construction d'un pavillon annexe avec en son sein une salle polyvalente de 500 places rendant ainsi l'Assemblée nationale plus ouverte, plus accessible et plus accueillante », a indiqué Yawa Djigbodi Tsègan.

Outre la dynamique permanente du renforcement de l'arsenal juridique, la représentation nationale, dans ses missions régaliennes, va poursuivre la mise œuvre de façon efficiente des instruments de contrôle de l'action de l'exécutif et d'évaluation des politiques publiques.

La Présidente de la Représentation nationale a également rendu hommage au Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE pour sa vision transformationnelle dans tous les secteurs d'activités notamment l'agriculture.

« Cette nouvelle année constitue également une nouvelle ère pour le Togo avec des réformes en cours dans plusieurs secteurs socio-économiques pour soutenir la force de création et libérer le génie togolais.

Dans la dynamique de booster davantage la produc-

tion agricole, le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, a lancé un nouveau mécanisme de dialogue direct et étroit avec les principaux acteurs agricoles. L'objectif est triple, à savoir : évoquer les potentialités agricoles particulières de chaque région, réduire la pénibilité de la production agricole et promouvoir la transformation agroalimentaire.

Sur ce point, l'avenir de l'agriculture et l'agriculture de l'avenir ne forment qu'un seul et même enjeu avec pour finalité de garantir notre sécurité alimentaire tout en contribuant à l'amélioration des revenus des acteurs de la chaîne de production et de transformation », a souligné la Présidente de l'Assemblée nationale.

En outre, la Présidente de l'Assemblée nationale, après avoir exprimé sa gratitude à l'ensemble des parties prenantes, a exhorté tous les citoyens à œuvrer inlassablement pour préserver les acquis les plus chers que sont la paix, la sécurité et la stabilité.

« Cette lutte est une question existentielle de nos nations. Et notre cohésion ne saurait être sauvegardée sans des efforts citoyens à la mesure du contexte sécuritaire qui la menace ».

L'accentuation particulière sur la modernisation de l'institution parlementaire, l'éducation de qualité pour la jeunesse, la poursuite de la diplomatie parlementaire, le rôle de la femme sont d'autres sujets d'intérêt évoqués en vue de repositionner le parlement, mieux le Togo.

Carole A.

BB Lomé : «Doppel Munich Lager» (DML), officiellement lancé

La Brasserie BB Lomé: a lancé lundi 6 mars 2023, sa bière blonde «Doppel Munich Lager» (DML), à la plage en présence d'un parterre de personnalités dont Chimène Moladja, Miss Togo 2023 et Emmanuel Shéyi Adébayor, ex-capitaine des Eperviers du Togo. Dans une ambiance de pique-nique, le lancement a été marqué par une prestation des artistes béninois et togolais à l'instar de Zeynab, Santrinos et des Toofan.



En effet, la « Doppel Munich Lager » (DML) était sur le marché togolais, depuis fin 2022. Brassée à l'ancienne, la DML est une bière premium 100% malt.

« La Doppel Munich Lager affectueusement appelée DML a été lancée le dernier trimestre de l'année 2022 dans l'engrenage des fêtes de fin d'année. On n'a

pas pu faire un lancement officiel à l'endroit du grand public. Donc nous avons choisi l'opportunité de ce début d'année pour le faire « a expliqué Ahmed Ayandédji, responsable marketing à la Brasserie BB Lomé.

Au prix de 600 FCFA, la nouvelle bière a été présentée dimanche à un public diversifié au rang duquel la Miss

Togo 2023, la star du football togolais, les clients, les distributeurs, les points de vente de détails, les dépôts de proximité, les consommateurs et les médias.

Bière 100% malt, la « Doppel Munich Lager » a la particularité d'être brassée à l'ancienne comme au 19ème siècle. Avec son goût unique, La Doppel Munich Lager offre un goût unique, grâce à son processus de brassage traditionnel qui remonte au 19ème siècle. Cette bière est brassée avec des ingrédients de qualité supérieure, ce qui lui confère un goût exceptionnel. Avec sa teneur en alcool de 5,2 % et sa couleur blonde font d'elle une bière idéale pour les amateurs de bières légères.

« C'est une bière qui est vendue à 600 FCFA sur l'ensemble du territoire national. C'est aussi une bière premium destinée à des personnes qui sont à la recherche du goût frais, pur et distingué », a indiqué M. Ayandédji.

Plus présente avec sa nouvelle politique, la Brasserie BB Lomé promet de nouvelles surprises les prochains mois.

CS

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom BELEI-ALZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Tribunal militaire :

Le président Faure Gnassingbé met l'équipe en place

Le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a nommé, le 27 février 2023, les magistrats du tribunal et de la cour d'appel militaire. Ceci sur proposition du garde des sceaux, ministre de la Justice et de la législation, après avis du conseil supérieur de la magistrature.

Ils sont, au total, 3 personnes à faire partie du tribunal militaire. Il s'agit entre autres de Ibrahim Awal, ma-



gistrat de premier grade, deuxième groupe, 4e échelon, vice-président de la Cour d'appel de Lomé, qui occupera le poste de président du tribunal militaire. Les deux autres accessseurs sont : Folly Kossi, magistrat de premier grade, 2e groupe, 3e échelon, conseiller à la cour d'appel de Lomé et Laré Mondou, magistrat de premier grade, 2e groupe, 3e échelon, conseiller à la cour d'appel de Lomé. Pour ce qui concerne la cour d'appel mi-

litaire, elle a pour président

Wottor Kokou Amégboh, magistrat de premier grade, 1er groupe, 1er échelon, président de la cour d'appel de Lomé. Les accessseurs composant la cour d'appel militaire sont au nombre de trois.

Il s'agit de Kondo Ouro-Gnaou magistrat de premier grade, deuxième groupe, troisième échelon, conseiller à la cour d'appel de Lomé, deuxième assesseur, Edzolevo Kosi, magistrat de premier grade, 2e groupe, 3e échelon, conseiller à la cour d'appel de Lomé le 3e Egbetonyo Kossivi, magistrat de premier grade, 2e groupe, 3e échelon conseiller à la

cour d'appel de Lomé. La justice militaire est rendue au Togo par des juridictions spécialisées. Elles sont chargées de juger les faits et actes commis par des militaires dans l'exercice de leurs fonctions, ou par des militaires assimilés.

Rappelons que le 27 décembre 2022, en sa 91^{ème} séance plénière de la 21^{ème} session ordinaire de l'année 2022, l'assemblée nationale a adopté deux projets de loi. La première porte modification de la loi N°2016-008 du 21 avril 2016 portant nouveau code de justice militaire et le second relatif au statut des personnels et des auxiliaires des juridictions militaires.

Daniel A.

Commémoration de la journée de 8 Mars 2023:

«Vous pouvez compter sur ma détermination à construire une société togolaise égalitaire», Faure Gnassingbé

Le président Faure Gnassingbé, est connu de toutes les institutions internationales qui militent pour la promotion et autonomisation de la gente féminine, par son engagement à nommer des femmes à des postes de décision et à des portefeuilles très substantiels. A l'occasion de la célébration, du 8 Mars 2023, de la Journée internationale de la femme, le Président de la République renouveau sa détermination à accentuer sa politique de la promotion du genre, l'autonomisation de la femme et les droits de la petite fille. Dans un message qu'il a adressé à toutes les femmes togolaises pour leur souhaiter une bonne commémoration du 8 Mars, le chef de l'État a relevé l'importance de la femme dans le développement de notre société. Il rassure cette dernière surtout à compter sur sa détermination à construire une société togolaise égalitaire.



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé ici adulé par des femmes

Après avoir fait passer la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de 23 % en 2019 à 35% en 2021, le président Faure Gnassingbé dévoile son ambition pour la gente féminine Togolaise. « Les progrès des femmes sont les progrès de toute la société. Autonomie, égalité et dignité pour toutes sont les priorités que j'ai confiées au gouvernement. En cette journée du 08 mars, je voudrais saluer les formidables accomplissements des femmes et des filles de toutes les régions de notre pays. Vous êtes les symboles vivants de notre réussite collective. Vous êtes les messagères de notre futur radieux. Vous pouvez compter sur ma détermination à construire une société togolaise égalitaire, » a déclaré le numéro un togolais. En effet l'écho de ses projets et actes en faveur de la valorisation de la femme au Togo vont au-delà des frontières nationales. C'est dans ce sens que le 15 oc-

tobre 2021, le président de la République togolaise, s'est vu décerner la médaille de Champion de HeForShe pour son leadership et ses multiples actions en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Par ce prix international, HeForShe, une institution onusienne adhère le président Faure Gnassingbé à ce groupe très prestigieux d'hommes d'État, de Chefs d'État et de gouvernement qui disent je soutiens ma femme, je soutiens ma fille, je soutiens ma sœur.

Il est clair qu'aujourd'hui au Togo que point n'est à s'inquiéter de la politique de la valorisation et de leadership féminin mais plutôt à l'engagement de la femme elle-même à tous les niveaux qu'elle se trouve surtout les efforts nécessaires des femmes leaders pour sortir leurs sœurs qui végètent dans la misère totale. C'est de ça qu'il s'agit maintenant.

Essobiou A.

gistrat de premier grade, deuxième groupe, 4e échelon, vice-président de la Cour d'appel de Lomé, qui occupera le poste de président du tribunal militaire. Les deux autres accessseurs sont : Folly Kossi, magistrat de premier grade, 2e groupe, 3e échelon, conseiller à la cour d'appel de Lomé et Laré Mondou, magistrat de premier grade, 2e groupe, 3e échelon, conseiller à la cour d'appel de Lomé. Pour ce qui concerne la cour d'appel mi-

FoPAT: Le Ministre Lamadokou apporte son soutien aux producteurs de Wawa

A la suite des orientations agricoles données par le chef de l'État togolais Faure Gnassingbé dans le cadre du Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FoPAT) et spécialement pour les acteurs de la région des plateaux, le Ministre Lamadokou fait une descente de terrain dans la préfecture de Wawa. Trois semaines après la rencontre d'Atakpamé dans le cadre du FoPAT, en vue d'échanger avec les producteurs de la préfecture de Wawa sur les acquis dudit forum, le ministre Dr Kossi Gbényo LAMADOKOU de la Culture et du Tourisme à la tête d'une délégation s'est rendu à Wawa le 04 mars dernier.

Il s'agit pour le ministre et sa suite de sensibiliser sur les acquis et les perspectives du FoPAT. «Ce fut pour nous l'occasion de remercier les fils et filles de ladite préfecture pour leur forte mobilisation lors des événements qui se sont déroulés respectivement à Adéta et à Atakpamé», a fait savoir Dr Kossi Gbényo LAMADOKOU. L'occasion a été saisie durant cette tournée, à en croire le ministre, pour «rappeler aux populations l'intérêt de s'approprier les grandes décisions issues du forum, afin de booster la culture du café et cacao et faire de nos parents, majoritairement agriculteurs, de grands entrepreneurs». Véritable cadre d'échanges, de partage d'expériences et de résolutions entre les ac-



Le ministre Lamadokou et sa délégation

teurs des chaînes de valeurs agricoles dans une approche plus concertée sur les différents objectifs, le FoPAT est une initiative du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, qui doit permettre de présenter les mesures prises par le gouvernement pour la transformation structurelle du secteur agricole dans les différents domaines.

Trois semaines après l'organisation du forum des producteurs agricoles du Togo à Atakpame, les trois communes de Wawa ont accueilli la délégation des cadres de la préfecture ce samedi 4 mars.

Que ce soit à Okou dans la commune Wawa 3 ou à Gbadi N'Kugna dans la commune Wawa 2 ou encore à Badou dans la commune Wawa 1, c'est dans une ambiance des grands jours que la délégation du ministre a été reçue.

Ces différentes rencontres vont permettre d'échanger avec l'ensemble des acteurs sur les différentes thématiques de développement du secteur agricole togolais et recueillir leurs contributions en vue d'une meilleure atteinte des objectifs pour le secteur. Il s'agit également

de présenter le bilan de la campagne 2022-2023 puis partager et échanger sur les mesures et dispositions prises pour la réussite de la campagne agricole 2023-2024.

Les parents ont exprimé toute leur satisfaction au Ministre pour cette démarche et ont promis prendre toutes les dispositions pour profiter des fruits du FoPAT.

Il faut noter que le Ministre Lamadokou avait à ses côtés, outre le député Yentoumi Daniel, monsieur Agbo Koudjo, ancien proviseur du lycée de Badou, secrétaire préfectoral UNIR WAWA, le Maire Assamoah Ogah, maire de Wawa1, monsieur Wletou Yao, Maire de Wawa 3, monsieur Diapena, DG de la Caisse des Retraites du Togo, monsieur Koda K. Ouwolowussuaboè, Directeur National du CENALAC, monsieur Yakpo Kossi, ancien député, monsieur Amegna K. Ouwolowudu, DGA Office du Baccalauréat et des conseillers municipaux.

Carole A.

Célébration de la 46^{ème} journée du 08 MARS :

Le ministre Apédoh-Anakoma invite la gente féminine à se familiariser au digital

« Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes », c'est le thème international de la 46^{ème} édition de la Journée Internationale du 08 mars. Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation encourage les innovations technologiques sensibles au genre. Lire l'intégralité de son message.

MESSAGE DE MADAME LA MINISTRE Mars 2023

Mesdames et Messieurs, Le mercredi, 8 mars 2023, la communauté internationale célèbre pour la 46^{ème} fois, les droits des femmes dans tous les domaines de la vie.

Au Togo, le Gouvernement et ses partenaires, se mobilisent également pour la commémoration de cette journée internationale à travers plusieurs activités. Je voudrais saisir cette occasion, pour saluer la mémoire des femmes pionnières de la lutte qui a conduit à la consécration de cette journée sans oublier les femmes togolaises qui se sont illustrées au fil des années par leur dévouement et leur sens de responsabilité pour la noble cause de la promotion des droits de la femme et de l'égalité des sexes. La célébration du 8 mars cette an-

née, offre une nouvelle occasion à chacune et à chacun de nous, d'évaluer les efforts en matière de promotion des droits des femmes dans tous les secteurs d'activités et de définir les nouvelles perspectives pour améliorer les indicateurs.

Dans son rôle d'orientation des réflexions sur cette thématique, ONU-Femmes nous invite cette année à porter notre attention sur le monde digital en choisissant comme thème : « Pour un monde digital inclusif/ : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ».

Ce thème est très voisin de celui de la 67^{ème} session de la commission des Nations Unies sur la condition de la femme intitulé : « Innovation et évolution technologique,



Mme Adjovi Lolonyo Apédoh-Anakoma, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation

éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ». Ces deux thèmes presque similaires pour meubler les réflexions de deux événements majeurs de l'année 2023 en faveur des femmes, sont la preuve de l'intérêt croissant que la communauté internationale porte à l'impérieuse nécessité de faire de notre planète, un monde digital plus inclusif et plus intégré.

Mesdames et messieurs, la promotion de l'égalité de genre se traduit par l'adoption des approches intégrées et le choix d'actions innovantes en faveur des femmes et d'autres groupes marginalisés dans plusieurs domaines. Le choix, par ONU-Femme, de ce thème lié aux innovations technologiques, est motivé par la recherche des solutions innovantes répondant aux besoins d'équité et d'égalité de genre.

Dans son rapport "Gros plan sur l'égalité des sexes" paru en 2022, ONU-Femmes mentionne que « l'exclusion des femmes du monde numérique qui a réduit de 1/000/ milliards de dollars US le produit intérieur brut des pays à revenu faible et intermédiaire au cours de la dernière décennie », atteindra 1/500 milliards de dollars US d'ici à 2025, si rien n'est fait.

Pour inverser cette tendance, il faudra encourager les innovations technologiques sensibles au genre et adopter des stratégies efficaces contre les violences en ligne, dont « une étude portant sur 51 pays du monde a révélé que 38 % des femmes disent avoir personnellement été victimes ».

Sur un autre plan, alors que

la digitalisation de l'entrepreneuriat gagne du terrain dans bon nombre de pays, une étude prospective de "Pôle Emploi" de la coalition nationale pour l'emploi des jeunes au Togo, indique qu'en 2030, 85% des emplois, seront presque intégralement liés au digital. D'où la nécessité d'outiller les femmes au même titre que les hommes aux technologies du numérique, afin qu'elles ne ratent aucune opportunité dans ce futur de défis.

Mesdames et messieurs, le thème international retenu pour la célébration du 8 mars 2023, qui est « Pour un monde digital inclusif/ : innovation et technologies pour l'égalité des sexes », s'intègre parfaitement dans les priorités du Togo, ce, d'autant plus que l'un des objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, est de faire du Togo, une référence en matière du digital.

Cette ambition du Gouvernement togolais sous la très haute impulsion du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a le mérite d'être saluée du fait de son caractère anticipatif, car selon les données publiées par l'OCDE en 2022, seules 50 % des femmes utilisent Internet dans certains pays d'Europe, contre 68 % des hommes. Le taux des femmes qui utilisent internet serait plus bas pour notre pays, au regard du faible niveau de digitalisation des activités des populations en général et de celles des femmes en particulier, malgré les efforts du Gouvernement.

En effet, dans son rôle d'accompagnement, le Gouvernement à travers plusieurs initiatives, travaille sans relâche,

pour donner aux femmes les compétences nouvelles et adaptées, en vue de promouvoir leur droit au digital et les rendre plus compétitives au regard des exigences de l'économie numérique. Avec le lancement du portail national des services publics, la digitalisation des services essentiels est effective dans notre pays : les demandes de passeport, du permis de construire, du raccordement à l'électricité, des cartes de séjour, des visas, des casiers judiciaires, des duplicatas de la nationalité, pour ne citer que ceux-là, se font désormais en ligne.

Avec les nouvelles opportunités qu'offre le numérique notamment en matière de commerce international, le Gouvernement encourage les actrices et acteurs impliqués à intensifier l'éducation numérique inclusive ; et invite les femmes à consentir des efforts supplémentaires en vue de renforcer leurs capacités en matière d'utilisation du numérique pour mieux saisir les opportunités, car le digital module la civilisation humaine du 21^{ème} siècle et j'exhorte les femmes à s'y adonner afin de ne pas rater ce train.

Aujourd'hui avec l'expansion de l'usage des smartphones, des android, des applications numériques, du e-commerce et autres technologies donnant un large accès au web, le Gouvernement a créé les conditions adéquates pour un accès et une utilisation aisée du numérique par l'ensemble de la population en général, et par les femmes en particulier.

Je vous invite chères sœurs, à saisir toutes ces opportunités pour renforcer votre autonomisation et partant, votre épanouissement.

Au menu de la célébration de la 46^{ème} édition de cette Journée dans notre pays, il y aura des manifestations sur toute l'étendue du territoire national. J'appelle les femmes et les hommes à prendre une part active aux différentes festivités.

Bonne célébration à toutes et à tous,
Je vous remercie

Ecoles privées :
Les établissements non autorisés sommés de fermer avant le 30 avril prochain

Depuis son arrivée à la tête du ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, le Professeur Dodzi Kokoroko n'a cessé de faire parler de lui, en bien comme en mal.

Mais depuis peu, ces actes portent de plus en plus de sens auprès du monde éducatif et de tous les acteurs impliqués.

Et cette décision concernant les écoles privées va encore faire grand bruit. En effet, à la suite du travail de la commission d'agrément chargé de contrôler les écoles privées laïques sur toute l'étendue du territoire nationale, le ministre a ordonné la fermeture de celles ne respectant pas les normes en matière de création d'école au Togo.

Au total 1989 écoles primaires et secondaires sont en règles à l'issue de l'enquête et dont 459 dans le grand Lomé réparties comme suit : 116 à Lomé-Ouest, 64 au Grand Lomé-Ouest, 48 Lomé-Centre, 52 pour l'IEPP Lomé, 111 dans le Grand Lomé-Est et 68 dans la préfecture d'Agoè-



Prof. Dodzi Kokoroko, ministre de l'enseignement primaire et secondaire

Nyivé.

La note précise que seul ces établissements sont autorisés à poursuivre leurs activités, le reste devra cesser d'exercer ou se conformer aux règles en vigueur dans la république et ce, avant le 30 avril de cette année.

Une décision qui va ébranler le fonctionnement de nombreux établissements primaires et secondaire établis sans de réelles bases.

Ampiaba A.

FESMA 2 : Le concours du meilleur reportage ouvert aux médias

Pour permettre aux hommes et femmes des professionnels des médias, d'apporter leur touche à la lutte pour zéro faim dans le monde, les promoteurs de FESMA ont initié pour cette deuxième édition un concours de meilleur reportage. Voici les précisions sur ce concours

CONCOURS DES MEILLEURS REPORTAGES PRESSE ECRITE,

PRESSE EN LIGNE, TÉLÉ ET RADIO SUR L'ODD 2.

THEME : « Cuisine et 0 faim dans le monde : quelle synergie pour atteindre les objectifs ? »

REGLEMENT

I : OBJET

Article 1er : Dans le cadre de la 2^e édition du Festival international La Marmite (FESMA) qui se déroulera du 26 avril au 09 mai prochain à Lomé (Togo), le Comité de l'organisation et son partenaire officiel l'Union Européenne lancent un concours ayant pour but de primer les meilleurs reportages presse écrite, télé et radio

sur les Objectifs du développement durable (ODD), adopté au Sommet des Nations Unies le 25 septembre 2015, notamment l'ODD N°2 Faim Zéro, qui ambitionne d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

II : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Article 2 :

Ledit concours est ouvert à tous les professionnels des médias africains sans aucune discrimination dans les catégories suivantes : presse écrite, télévision et radio.

Pour y participer, il faut :

- être un professionnel des médias du secteur public ou privé en Afrique, exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audio-

FESTIVAL INTERNATIONAL LA MARMITE 2023
FESMA
De la fourne à l'assiette

APPEL AUX EXPOSANTS

LA PLUS GRANDE FOIRE/EXPOSITION DE LA RESTAURATION ET DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

+ 50 000 visiteurs attendus

- Une ambiance quotidienne entretenue sur le site
- Une promotion offerte pour vos produits et services
- Une visibilité garantie pour votre entreprise

RESERVEZ VOTRE STAND MAINTENANT

www.festivalamarmite.com
+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 70 94 77 81

presse en ligne

IV -JURY

Article 11 :

Un jury composé de trois (3) membres, tous des professionnels des médias retenus par catégorie en fonction de leurs compétences sera chargé de désigner les meilleurs reportages et d'attribuer les prix.

Article 14 :

Les critères spécifiques de sélection des œuvres sont les suivants : 1 originalité du sujet ; 2 qualité de l'analyse et de l'argumentation ; 3 qualité de l'article ou de la production radio /TV ; 4 respect des normes/formats (décrits aux articles 7 et 9).

V - RESPONSABILITE

Article 15:

Les décisions du jury sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si les œuvres soumises dans chaque catégorie ne sont pas d'une qualité satisfaisante au regard des critères définis à l'article 14, ou si le nombre de réponses reçues est trop faible.

Article 16 :

Les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il est amené à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.

VI- DISPOSITIONS FINALES:

Article 17 :

Les participants sont liés par les dispositions du présent règlement.

Article 18 :

Seuls les gagnants des œuvres seront invités de façon formelle à la cérémonie de remise des prix lors de la soirée de gala du FESMA.

Article 20 :

Ce règlement est accessible gratuitement sur le www.festivalamarmite.com

Les demandes de renseignements, correspondances et autres envois concernant le concours sont à adresser à l'adresse suivante:

Secrétariat du FESMA

Agence FOCUS YAKOU ,
Agoè Cacavéli - BP : 431-
LoméTogo Tél : (00228) 70
17 09 93/ Email :
contact@focusyakou.com
contact@festivalamarmite.com

Les élections législatives et régionales:

les choses se précisent avec la nomination des présidents des CELI



Dago Yabre, Président de la CENI

Les choses se précisent peu à peu pour l'organisation des élections régionales et législative au Togo.

La commission électorale nationale indépendante CENI en charge de la préparation de ces deux scrutins s'active pour leur tenue effective dans le courant de cette année 2023. Ainsi dans les préparatifs, le président de la CENI, Dago Yabre a procédé à la nomination des présidents de la commission Électorale locale Indépendante.

La nomination a été faite par l'arrêté N° 01/2023/P/CENI, signé par le président de la CENI (Commission Nationale Électorale Indépendante), Dago Yabre ce 6 mars 2023. On connaît désormais sur toute l'étendue du territoire national les Présidents qui siégeront dans les Commissions Elec-

torales Locales Indépendantes (CELI). Ils sont nommés au titre de la décision du 21 décembre 2022 créant les commissions électorales locales indépendantes (CELI). Ainsi ceux-ci, au nombre de 56 sont choisis selon les communes du ressort territorial. En effet, ces magistrats sont nommés Présidents des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) dans le cadre des consultations électorales de 2023 prochaines. Le Togo devrait organiser deux élections cette année notamment législatives et régionales.

Cette activité de la CENI vient rassurer un peu plus les différents partis politiques et les les potentiels candidats qui ont commencé depuis quelques semaines à tâter le terrain.

Daniel A.

visuel;

- ne pas être membre du Comité d'organisation dudit concours.- La production doit porter sur une problématique transversale à l'ODD N°2

Article 3 :

La participation est subordonnée à la signature de la fiche d'inscription au concours à retirer au siège de FOCUS YAKOU, initiatrice du FESMA , Agoè Cacavéli : Tél : + 228 70 17 09 93, email : contact@focusyakou.com, festivalamarmite.com ou à télécharger sur festivalamarmite.com

Article 4 :

Les productions destinées au concours doivent être envoyées par mail à contact@focusyakou.com avec mention « Concours des meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio. Catégorie (à préciser) ». Le dépôt des productions se fera au plus tard le vendredi 07 avril 2023. Un accusé de réception sera délivré à la réception du dossier. Aucun délai supplémentaire n'est accordé. Les envois faits au titre du concours sont à la charge des concurrents.

Article 5 :

Le concours concerne les reportages portant sur l'ODD N° 2 : Faim Zéro. Les compétiteurs peuvent travailler en équipe, quatre maximum. Le produit présenté au concours doit être une production originale.

Article 6 :

Le produit présenté au concours doit répondre à la spécificité du traitement du reportage.

Article 7 :

Les émissions participant au concours doivent être d'une durée de 13 minutes pour la télévision, et de 15 minutes pour la radio, impérativement. Pour la presse écrite ou en ligne 2000 mots maximum.

Article 8 :

Les productions sont réalisées soit en français ou dans une langue locale. Dans le cas d'utilisation d'une langue nationale, le produit doit être obligatoirement accompagné du script intégral de son contenu en français

Article 9 :

Le produit présenté pour le concours doit être transmis dans un format compatible pour la lecture ordinaire. Chaque production doit être accompagnée d'une fiche de présentation indiquant, le nom du média concerné (radio, télévision, presse écrite ou en 3ligne), sa localisation, son adresse électronique, son numéro de téléphone, le titre du reportage, sa durée pour l'audiovisuel ou son encombrement pour la presse écrite ou en ligne, la langue utilisée, les auteurs, ainsi que le synopsis du reportage.

III-PRIX

Article 10 :

Le concours est sanctionné par un (1) prix décerné par catégorie à l'issue des délibérations du jury :

- 1. Prix meilleur reportage presse écrite;
- 1. Prix meilleur reportage radio;
- 1. Prix meilleur reportage télé.
- 1. Prix meilleur reportage

Polémique sur les migrants en Tunisie: Les étudiants subsahariens restent cloîtrés

Selon les chiffres des associations estudiantines, ils sont entre 5 000 et 7 000 étudiants subsahariens en Tunisie les cours en ligne. »



En Tunisie, depuis la polémique déclenchée par les propos du président Kaïs Saïed sur les migrants subsahariens, la présidence de la République et celle du gouvernement tentent d'apaiser le ton dans un communiqué commun publié le dimanche 5 mars au soir. Beaucoup d'étudiants subsahariens restent cependant cloîtrés chez eux.

Dans son communiqué, la présidence fait part de son « étonnement » face à une campagne de « prétendu racisme en Tunisie » et rappelle le vote de la loi de 2018 contre le racisme et que la Tunisie est fière d'être un pays africain. Le gouvernement annonce également une batterie de mesures pour aider les étudiants subsahariens en Tunisie, notamment l'octroi d'une carte de séjour d'un

an. Mais, pour le moment, beaucoup ont peur et suivent leurs cours en ligne, cloîtrés chez eux, depuis les violences et arrestations qui ont succédé aux propos du président Saïed.

« Les Tunisiens, eux, continuent d'aller à l'école »

Dulcinée, 21 ans est originaire de la République centrafricaine. Étudiante à l'université centrale de Tunis, elle entame sa deuxième année en commerce international. Habitée aux cours en ligne pendant la pandémie, cette option, dans le contexte actuel à Tunis, prend une toute autre dimension : « La différence avec le Covid-19, c'était que tout le monde était à la maison. Alors que la différence avec cette situation c'est que les Tunisiens, eux, continuent d'aller à l'école et c'est nous les Subsahariens qui suivons

Une distinction nécessaire face au risque d'agression. Beaucoup d'universités offrent les cours en ligne après que les étudiants subsahariens aient eu pour mot d'ordre de rester chez eux. Dulcinée n'est pas sortie depuis une semaine : « Ces cours en ligne ne sont pas vraiment trop favorables pour nous parce qu'il y a certaines matières qui méritent d'être suivies en présentiel comme les maths ; le calcul, donc en ligne, c'est pas vraiment favorable pour nous mais on est obligés de s'y faire avec parce que c'est vraiment compliqué, on ne peut pas sortir de peur d'être agressé. »

« C'est plus comme avant en fait »

Un sentiment partagé par Gaspard étudiant congolais de 22 ans en commerce international : « On fait quelques courses et puis on rentre, on est toujours aux environs, pas de déplacement inutile, nous sommes toujours là et ça se passe vraiment dans des conditions compliquées. C'est plus comme avant en fait ». Selon les chiffres des associations estudiantines, ils sont entre 5 000 et 7 000 étudiants subsahariens en Tunisie.

rfi.fr

Fin officielle des opérations des militaires français au Burkina Faso

L'option privilégiée de la France est le redéploiement de sa force Sabre au Niger, qui compte déjà près de 2.000 effectifs français.



L'armée burkinabè a annoncé dimanche la fin des opérations de la force française Sabre au Burkina Faso, quelques semaines après la dénonciation par le gouvernement de transition des accords de défense liant la France et le pays des hommes intègres, dont les relations se sont dégradées

ces derniers mois. «L'État-major général des Armées et le commandement de la Task force Sabre ont organisé ce samedi 18 février 2023 dans l'enceinte du Camp Bila Zagré, à Kamboincin (en périphérie de Ouagadougou), une cérémonie solennelle de descente de drapeaux marquant la fin officielle des opérations de la Task Force à par-

tir du sol burkinabè», a annoncé l'état-major burkinabè dans un communiqué.

Selon le texte, cette cérémonie a été présidée par le chef de l'armée de terre burkinabè, le colonel Adam Néré et le lieutenant-colonel français Louis Lecacheur, représentant le commandant de la force Sabre, un contingent de 400 forces spéciales. «Le désengagement des équipements et matériels restants de Sabre sera finalisé par une équipe de logisticiens déployés à cet effet, selon un chronogramme défini en accord avec l'Etat-major général des Armées», précise le communiqué.

Selon une source sécuritaire burkinabè, «une grande partie des militaires sont déjà partis». Une source gouvernementale française a de son côté indiqué que des militaires français étaient toujours

Suite à la page 7

Les bienfaits du concombre

Partenaire rafraîchissant de l'été, le concombre se croque dans toutes nos salades ou en bâtonnets pour des apéros légers. On fait le point sur ses bienfaits.



Gorgé d'eau, le concombre est le légume rafraîchissant à déguster sans modération. Originaire d'Inde et cultivé depuis plus de 3 000 ans, le concombre fait partie de la même famille que le melon, la courge ou le cornichon. Rempli de nutriments, ce redoutable allié minceur fera pétiller votre organisme.

Les bienfaits du concombre

Champion de la légèreté, le concombre apporte 15 calories pour 100 grammes. Riche en fibres, il contribue à la sensation de satiété et comble les petits creux, tout en légèreté. Idéal pour les personnes qui surveillent leur ligne. Composé à 95 % d'eau, il possède aussi un fort pouvoir hydratant.

Grâce à la pyridoxine qu'il contient, il permettrait de réduire naturellement le stress et de lutter contre l'anxiété.

Source d'antioxydants, consommé régulièrement, le concombre apporte une aide salvatrice à notre organisme contre les radicaux libres et les agents oxydants responsables de nombreux cancers, de certaines maladies cardio-vasculaires et du vieillissement cutané. Du cuivre et de la vitamine K viennent compléter ce cocktail de bienfaits : le premier essentiel est à la fabrication de collagène, le second dans la formation des os.

En cosmétique, il est également présent dans de nombreux produits. En effet, il aide à lutter contre les démangeaisons et les rougeurs cutanées. Ses vertus adoucissantes, alliées à ses propriétés anti-inflammatoires aident à décongestionner la

peau et à atténuer les cernes et les poches. Par ailleurs, sa teneur en silicium et en soufre stimule la croissance des cheveux.

Plus étonnant encore, il permettrait de soulager la mauvaise haleine. Appliqué sur le palais pendant quelques secondes, les composés photochimiques contenus dans ce légume élimineraient les bactéries buccales responsables de votre haleine.

Comment cuisiner le concombre ?

La peau du concombre peut s'avérer indigeste : pensez à le peler si vous avez des difficultés de digestion. Le plus souvent consommé cru, il peut également se cuisiner chaud de la même manière que la courgette : sauté dans une poêle de légumes ou en soupe, pensez à lui pour des recettes originales. Mariné dans un mélange d'eau, de vinaigre et de sucre, le concombre devient un condiment étonnant pour des hamburgers incomparables. Idéal marié à du yaourt et des fines herbes, pensez au classique tzatziki grec.

Pour une entrée rafraîchissante, la soupe froide de concombre ou le gaspacho sont parfaits pour commencer un repas en toute légèreté. Mixez des concombres frais en ayant pris soin de les peler et de les épépiner. Mixer la chair avec un mélange d'oignons, d'ail et de poivron vert. Une pincée de sel et de poivre. À servir glacée accompagnée de gressin au sésame. Pour le gaspacho, la recette s'agrément de tomates fraîches épépinées et pelées.

marieclaire.fr

Chaque jeudi dans les kiosques

Liste Eperviers : Retour de Bebou Ihlas ?

Guy Akpovy se prononce sur des joueurs

Une double confrontation oppose le Togo au Burkina Faso les 24 et 28 mars 2023, pour les éliminatoires de la CAN 2023. Dans une interview accordée à la radio Pyramide FM, le président de la Fédération togolaise de football (FTF), Guy Akpovy, s'est prononcé sur certains joueurs.

A l'orée de la confrontation entre les Eperviers et les Étalons, Guy Akpovy s'est prononcé sur le sujet dans un entretien accordé à Pyramide FM, retransmis samedi 4 mars 2023, dans l'émission Pyramide des sports (PDS). Alors que la liste concoctée par le sélectionneur Paulo Duarte est attendue, le président de la fédération du football togolais donne des noms.

« Nous avons des informations sur nos joueurs via les médias nationaux et internationaux. On sait ceux-là qui marquent chaque fois, comme vous avez Laba Fodoh, Placca, Denkey. Les bons matchs du capitaine Djene, également Romao, Aholou, Ri-

chard Nane », a fait savoir Guy Akpovy.

Le retour en sélection de l'attaquant Ihlas Bebou après l'épisode de différend entre le staff et le joueur reste furtif. Néanmoins, l'analyse faite par notre rédaction suite à une des déclarations de Guy Akpovy, porte à croire que le buteur de Hoffenheim sera présent.

« Nous lui (ndlr, à Paulo Duarte) avons quand même aussi dit la performance de certains joueurs clés et qu'il laisse tomber les problèmes personnels et de faire venir ces joueurs pour gagner ces matchs », a confié le président de la FTF. « Nous n'avions bien évidemment pas de doute de gagner tous ces



Col. Guy Akpovy, Président de la FTF

deux matchs. Paulo Duarte est un grand compétiteur », a-t-il dit tout en mobilisant le peuple togolais.

À deux semaines de l'échéance, la liste des Eperviers est attendue. Le sélectionneur Paulo Duarte pourra ouvrir les portes de la sélection nationale togolaise à de nouveaux joueurs absents lors des deux premières journées.

Nombre de choses ont bougé avec les joueurs togolais dont la forme et les prestations actuelles séduisent. La rédaction de L'Édito, selon ses analyses, en a recensé treize (13) susceptibles d'être sélectionnés pour faire face aux Étalons.

Joueurs hors du Togo

Lilian Brassier : le Franco-Togolais, 23 ans, évolue au Stade Brestois en ligue 1 française. Défenseur central et latéral gauche avec 26 matchs disputés cette saison, l'ancien joueur de Valenciennes pourra être sélectionné pour le flanc défensif gauche toujours expérimental. Le joueur a accepté de défendre les couleurs du Togo, tendant vers sa première sélection.

Roger Aholou : c'est la sensation du moment. Titulaire au Raja Casablanca (Maroc), le milieu togolais de 29 ans avec 19 matchs et 1 but cette saison, est le dépositaire du jeu du Raja tant, en championnat qu'en coupe continentale. Après un séjour en sélection, le métronome pourrait valider son rappel en sélection avec ses performances actuelles.

Augustin Drakpé : récemment avec les Eperviers des moins de 23 ans, le jeune Togolais de 21 ans est la grande révélation, de part sa brillante prestation lors de la double confrontation face à la Mauritanie aux éliminatoires de la CAN U23. Défenseur central capable d'évoluer au poste de latéral droit, le joueur du Sparta Rotterdam (Pays-Bas) avec 20 matchs à son actif cette saison, devrait être une bonne pioche pour la sélection A.

Henri Koudossou : le Germano-Togolais de 23 ans est un joueur à vocation offensive. Sous contrat avec Ausburg (Allemagne) jusqu'au 30 juin 2025 avec une année supplémentaire en option, le jeune talent est prêté au club australien Austria Lustenau. Le milieu et ailier droit est l'un des jeunes talents binationaux pouvant profiter au Togo.

Dradley Barcola : le jeune frère du gardien togolais Malcolm Barcola est l'étoile montante du football. L'attaquant de 20 ans l'Olympique Lyonnais (OL) a le choix entre la France et Togo. Auteur de 4 buts et 2 passes décisives en 24 apparitions cette saison, la pépite est intéressée par le Togo et pourra être la surprise agréable de la liste de Paulo Duarte.

Issifou Bourahana : l'ancien joueur de l'AS TogoPort de Lomé fait parler de lui au Congo. Le défenseur central togolais, 30 ans, est capitaine et leader défensif de Saint Eloi Lupopo, faisant ses preuves en coupe continentale. Sa régularité peut jouer en sa faveur. Banner

Joueurs locaux

Roland Amouzou : il se dégage du lot parmi les latéraux gauche évoluant au Togo. Titulaire avec l'ASKO du Togo, le latéral gauche de 28 ans est dans une grande forme en D1 Lonato et en coupe CAF. Le poste de latéral étant quelque peu vacant, le mérite pourra revenir à l'ancien du Racing Club de Bobo Dioulasso (Burkina Faso) et du CS Ashantigolds (Ghana). Ouattara Moutalabou : l'attaquant de l'ASKO est le plus réaliste du championnat togolais de première division cette saison. Actuel meilleur buteur de la D1 Lonato avec 9 réalisations, le buteur de 27 ans peut intéresser la sélection A dans sa capacité d'être décisif comme lors des préliminaires de la Ligue des champions CAF et de la coupe CAF.

Efoe Novon : il détient les clefs de l'entre-jeu de l'ASKO. Le milieu de 25 ans pourra franchir un palier après l'étape de la sélection locale. L'ancien organisateur de l'AS TogoPort de Lomé n'est pas loin du nid des Eperviers dans sa constance actuelle.

Fabrice Agbotcho : cela fait près de deux ans que les prestations du défenseur central de 26 ans frappent aux portes de la sélection. Titulaire indiscutable dans l'axe du champion du Togo, ASKO, sa régularité et son hargne est une plus-value qui peut servir. Ayant confirmé avec la sélection locale, l'ex-sociétaire de l'Entente 2 de Lomé pourra être l'heureux élu, vu ses dernières performances en coupe CAF.

Ama Tchoutchoui : arrivé cette saison à l'ASKO en provenance de Nouadhibou FC (Mauritanie), le défenseur central de 28 ans a déjà connu des sélections A. Écartés lors des dernières convocations, l'ancien de Gbohloe-Su des Lacs pourrait renouer avec la sélection de part ses récentes prestations avec l'ASKO en Coupe CAF ponctuées par un somptueux but contre l'AS FAR du Maroc.

Mahadiou Sama : le gardien de l'ASKO est très en vue avec son club qui dispute la phase de groupe de la coupe CAF cette saison. Titulaire, le portier de 25 ans peut tirer son épingle du jeu.

Vigninou Agbagla : sous les yeux du sélectionneur Paulo Duarte et de son staff, le gardien de l'AS OTR de Lomé a réalisé un match de grande classe face à l'ASCK lors de la 19e journée de la D1 Lonato. En effet le gardien de 28 ans a participé à la victoire 2-0 de son club en étant décisif sur sa ligne de but. Passé par Dyto FC, l'ex gardien de l'ASKO détient toujours les qualités qui lui ont permis d'être appelé en sélection entre temps. Il pourra faire son come-back.

Le stade du Burkina n'étant pas homologué, les Étalons recevront les Eperviers le 24 mars 2023 au Maroc pour le compte de la 3e journée. Le Togo disputera la manche retour de la 4e journée, le 28 mars au stade de Kégué de Lomé.

Alors que le Togo est denier du groupe B avec 1 point, le Burkina Faso en est le leader avec 6 points.

CS

Fin officielle des opérations des militaires français au Burkina Faso

Suite de la page 6

présents au Burkina, sans en préciser le nombre.

Interrogé sur la date de départ effectif des derniers soldats, un porte-parole de l'armée française n'a pas souhaité communiquer.

Dans un courrier daté du 18 janvier, le gouvernement burkinabè avait dénoncé l'accord relatif au statut des forces françaises dans le pays, leur laissant un mois pour quitter le pays. Paris avait acté ce départ une semaine après.

« Ce que nous dénonçons, c'est l'accord qui permet aux forces françaises d'être présentes au Burkina Faso. Il ne s'agit pas de la fin des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la France », avait déclaré le porte-parole du gouvernement burkinabè, Jean-Emanuel Ouédraogo.

Sentiment anti-français

La France, ex-puissance coloniale, est contestée au Burkina depuis plusieurs mois.

Si la secrétaire d'Etat française Chrysoula Zacharopoulou, en visite au Burkina le 10 janvier, avait laissé entrevoir une possibilité d'apaisement en annonçant que « la France n'impose rien » au Burkina, le sentiment anti-français s'est développé dans le pays.

Au lendemain de l'annonce du départ du pays des forces spéciales françaises,

plusieurs milliers de personnes avaient manifesté dans la capitale Ouagadougou, en soutien à la junte au pouvoir et pour la « souveraineté ». Le ministère français des Affaires étrangères avait ensuite rappelé son ambassadeur au Burkina « pour mener des consultations ».

M. Luc Hallade était dans le collimateur du gouvernement burkinabè, pour notamment avoir fait état de la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays.

La lutte anti-jihadiste était l'une des missions principales de la force Sabre au Burkina Faso, cible d'attaques croissantes de groupes liés à Al-Qaïda et l'Etat Islamique depuis 2015 et théâtre de deux coups d'Etat en 2022, le dernier ayant porté le capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir en septembre. Les violences y ont fait plus de 12.000 morts - civils et militaires - selon l'ONG Acléd, qui recense les victimes de conflits dans le monde. Le gouvernement burkinabè avait dit vouloir « diversifier ses partenaires » dans la lutte antijihadiste. Le Premier ministre Apollinaire Kyélem de Tambéla s'était discrètement rendu en Russie en décembre dernier.

Du côté français, l'option privilégiée est le redéploiement de la force Sabre au Niger, qui compte déjà près de 2.000 personnels français.

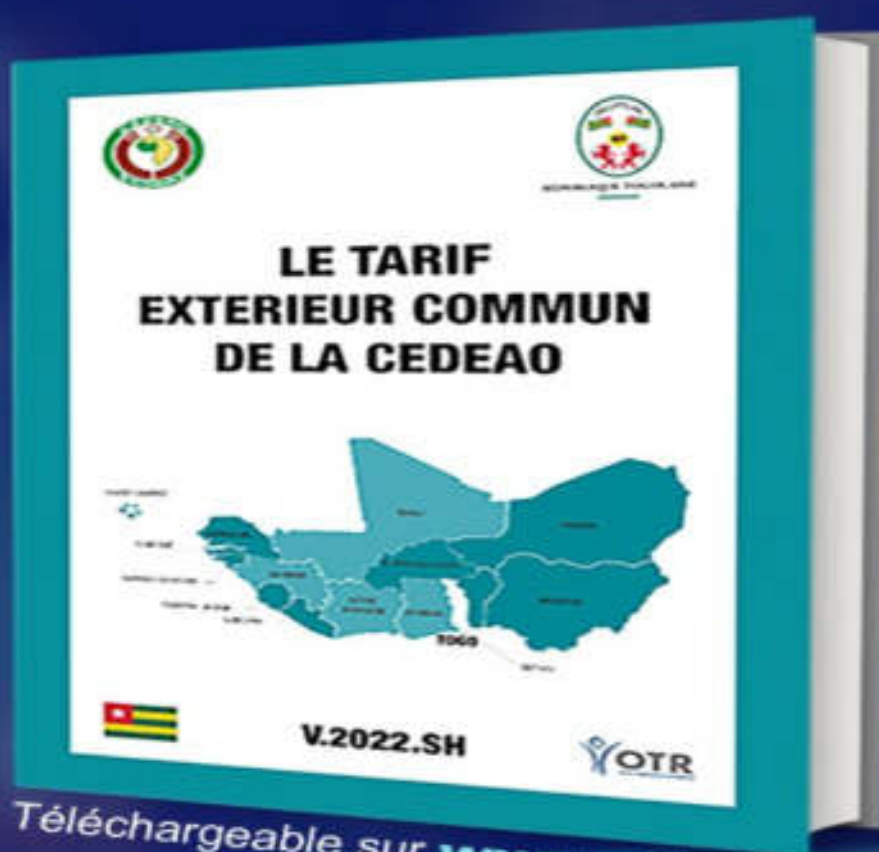
rfi.fr

**Apprêter sa juste monnaie à
l'approche de nos postes
de péage nous permet
un franchissement
rapide de ceux-ci.**



TARIF EXTERIEUR COMMUN

V.2022.SH



les 4+ du TEC V.2022.SH

Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales

Prise en compte des questions environnementales et sociales

Prise en compte des progrès technologiques

Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg